

**Intervention de Mme Taous Feroukhi,
Ambassadeur Représentant permanent
Chef de la délégation algérienne
devant la 13^e réunion du Conseil ministériel de l'OSCE**

FRENCH only

Ljubljana, 6 décembre 2005

Monsieur le Président,

Permettez-moi de remercier les autorités Slovènes pour la qualité de l'accueil ainsi que pour l'excellente organisation des travaux de la 13^e réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, et de féliciter le Ministre des Affaires Etrangères, Dimitrij Rupel, pour sa présidence avisée.

Nos félicitations s'adressent, également, à M. Marc Perrin de Brichambaut pour sa nomination au poste de Secrétaire Général de l'Organisation.

Que la Présidence belge trouve, ici, l'expression de notre appréciation pour l'impulsion donnée au Groupe de Contact, en lui souhaitant plein de succès pour sa prochaine Présidence en exercice. De même que nous assurons la future Présidence espagnole du Groupe de Contact de notre appui et coopération.

L'Algérie réaffirme son attachement au renforcement de la dimension méditerranéenne, notamment, sur les questions d'intérêt commun touchant à la sécurité collective, telles le terrorisme, les pandémies, la criminalité transnationale organisée et la migration. Cet engagement se trouve renforcé par la réaffirmation, à Helsinki, en août 2005, lors du 30^e anniversaire de l'Acte final, de la pertinence de l'indivisibilité de la sécurité dans sa triple dimension.

Pour sa part, l'Algérie est disposée à apporter sa contribution pour placer ce principe au cœur de la relation euro-méditerranéenne, et l'ériger en politique de coopération durable, mutuellement bénéfique. A cet égard, nous considérons le rapport Harkonen d'identification des domaines additionnels de coopération, comme une bonne base de travail pour les activités futures de partenariat.

Au plan bilatéral, des pas concrets, bien que modestes, méritent d'être signalés dans notre coopération naissante :

- L'observation des élections présidentielles d'avril 2004, par une délégation de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE et du Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme, effectuée dans le cadre de l'approfondissement du processus démocratique.
- Les contacts noués entre l'Unité d'Action Contre le Terrorisme de l'OSCE et le Centre Africain de Recherches et de Lutte Contre le Terrorisme, basé à Alger, afin de renforcer la lutte commune contre le terrorisme, et surtout, favoriser la coopération régionale avec l'Union Africaine dans ce domaine.
- La participation d'experts algériens aux séminaires et ateliers organisés sur la dimension politico-militaire, en vue de l'établissement, à terme, de mécanismes destinés à l'instauration de mesures de confiance au niveau régional.

Toujours au titre de la dimension politico militaire, il serait indiqué d'envisager, a l'avenir, l'élargissement au niveau bilatéral, de la coopération enclenchée avec les pays arabes en matière de lutte contre le trafic illicite des armes légères et de petits calibres (ALPC), et d'initier une coopération dans le domaine de d'élimination des mines anti-personnel.

Par ailleurs, l'Algérie a engagé un processus proche de la dimension humaine de l'OSCE, s'inscrivant dans le cadre de l'approfondissement de la paix et de la stabilité retrouvées, que conforte le programme de relance économique 2005-2009. Il s'agit d'une étape qualitative dans la prise en charge des problèmes engendrés par la violence terroriste, fondée sur la tolérance et le pardon, incarnée par la Charte de la réconciliation nationale, approuvée par referendum en septembre 2005.

Cette expérience renforce notre appréciation de la mission contre l'intolérance et la discrimination confiée aux des Représentants personnels du Président en exercice, visant a promouvoir le dialogue entre les cultures et les civilisations. Aussi, il importe de doter ces Représentants de moyens d'égale importance pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs basés sur une approche holistique.

Les amalgames entre Terrorisme et Islam qui ont pris des proportions inquiétantes, en particulier, après le 11 septembre 2001, comme souligné dans le rapport de l'Ambassadeur Ohrun, Représentant personnel sur l'Islamophobie, nous interpellent. La délégation algérienne saisit l'occasion offerte par cette tribune, pour réaffirmer la proposition qu'elle a faite, le 4 décembre courant, a la Troika de l'Organisation, d'envisager la tenue, en 2007, d'une Conférence de haut niveau de l'OSCE sur les attaques et discriminations dirigées contre l'Islam et les Musulmans.

La migration, Monsieur le Président, figure en bonne place dans les questions communes aux deux rives de la Méditerranée. Une coopération accrue avec les pays partenaires est indispensable pour faire face aux défis et menaces que recèle son caractère multi-dimensionnel et transfrontalier. C'est en conjuguant nos efforts que l'on pourra, ensemble, trouver des solutions durables respectueuses de la dignité humaine et de la libre circulation des personnes.

Le moment est venu, a la lumière des drames vécus récemment par les candidats africains à l'immigration en Europe, d'oeuvrer au co-développement pour aider à la stabilisation des populations des pays de transit et de provenance, en particulier de la région sub-Saharienne, dont l'Algérie subit les flux. C'est l'approche développée par l'Algérie lors du 13^e Forum économique et au sein du cadre de dialogue 5+5 pour la Méditerranée occidentale.

Dans la perspective du programme de travail 2006 de l'OSCE, la délégation algérienne appuie la proposition de l'Arménie, de créer une « Task Force » sur la migration, composée d'experts des Etats participants et des pays partenaires méditerranéen, dont il convient de préciser les termes de référence, en collaboration avec les PMPC. Elle réaffirme également son appui a la demande d'un statut d'observateur a l'Autorité Palestinienne.

De même, nous exhortons le Conseil Ministériel de Ljubljana, à prendre en compte les propositions des partenaires méditerranéens, présentées par la délégation algérienne au Panel des éminentes personnalités pour la promotion de la dimension méditerranéenne, destinées a :

- améliorer la participation des pays méditerranéens partenaires,

- renforcer le Groupe de contact en matière de prise de décision,
- prendre en compte les thèmes et sujets d'intérêt des PMPC dans les échéances de l'OSCE,
- envisager la participation des PMPC, sur une base régulière, aux réunions du Conseil permanent et du FCS, et,
- mettre en place un mécanisme de financement des activités du partenariat, doté de ressources régulières et prévisibles.

Je vous remercie Monsieur le Président.